

AVIS PUBLIC A CANDIDATURE DE MARCHE PUBLIC

Autorité Contractante : Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin

OBJET : Acquisition de logiciel de comptabilité au profit du Département Comptable et Financier de la CCIB.

Réf. : DEMANDE DE COTATION N° *005*/CCIB/PRMP/ASS-PRMP/2020 DU *25 Juin* 2020

1. La Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer dans le cadre de la mise en œuvre de ces activités, **l'acquisition d'un logiciel de comptabilité au profit de la CCIB.**
2. La Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les prestations relatives à l'objet ci-dessus cité.
3. La participation à cette demande de cotation telle que définie dans le Code des marchés publics en vigueur en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier de Demande de Cotation et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 72 et 142 dudit Code.
4. Les exigences en matière de qualification sont :

A- Capacités techniques et expériences :

- ✓ Le candidat à la présente Demande de Cotation doit prouver qu'il exerce dans le domaine de vente de produit, solution informatique, logiciel ou de développement de logiciel. (Justifier par un Registre de Commerce et du Crédit Mobilier) ;
- ✓ Avoir exécuté avec satisfaction deux (02) marchés relatif à la vente ou le développement d'application au cours des trois dernières années (2017-2018-2019) justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception signer par les maîtres d'ouvrages ou leurs représentants. (NB : les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas exercées au cours des trois dernières années, doivent produire les références professionnelles et techniques de leur gérant et du personnel d'encadrement : CV, Attestations de travail, de bonne fin, Diplôme, certificat et ayant au moins cinq (5) ans d'expériences dans le domaine de vente de logiciel et de développement de logiciel) ;
- ✓ Fournir la liste des structures publique ayant bénéficié de ladite prestations
- ✓ Fournir une garantie écrite sur l'assistance, la formation et le suivi du fonctionnement du logiciel pour une durée d'un (01) an ;

B- Capacité financière :

- ✓ Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2017, 2018 et 2019) un chiffre d'affaires annuel moyen égal au moins à 3.000.000 (cinq millions) Francs CFA justifié par l'attestation

Acquisition de logiciel de comptabilité au profit du Département Comptable et Financier de la CCIB.

fiscale ou autres documents. Ce critère n'est pas applicable aux entreprises naissantes. Cependant ils fourniront leur bilan d'ouverture.

NB : les pièces ci-dessus-citées en A et B attestant de la qualification technique et financière des soumissionnaires, sont tous éliminatoires. L'absence d'une de ces pièces entraîne le rejet de l'offre.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de La Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB) et obtenir les documents de la demande de cotation à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB) sis au 1^{er} étage du bâtiment principal du siège, Tél : (00229) 21 31 20 81, 01 BP 31 Recette principale, Avenue Général de GAULLE à partir du 29 juin 2020 de 8 heures 30 minutes à 12 heures et 15 heures 30 minutes à 18 heures sans frais.**
6. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies à l'adresse ci-après : **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB) sis au 1^{er} étage du bâtiment principal du siège, Tél : (00229) 21 31 20 81, 01 BP 31 Recette principale, Avenue Général de GAULLE au plus tard le 02 juillet 2020 à 10 heures précises.** Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.
7. La sous-traitance est autorisée conformément aux dispositions de l'article 119 du code des marchés publics.
8. Les offres ne seront ouvertes que lorsqu'un minimum de trois (03) plis sont obtenus.
9. Conformément au disposition de l'article 17 du décret n° 2018-227 du 13 juin 2018 l'ouverture des plis en présence des représentants des soumissionnaires n'est pas obligatoire

Fait à Cotonou le, 25 Juin 2020

La Personne Responsable des Marchés Publics



Derrick BODJRENOU